RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

C C Lyonnaise de Banque

CIC MARSEILLE PUGET
6 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE
☎ [redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC MARSEILLE PUGET 6 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M JEAN NOEL RUIZ, représentant de la société 3H33 S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ MONSIEUR JEAN NOEL RUIZ 323 AVENUE DE MONTOLIVET 13012 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M JEAN NOEL RUIZ
Nombre d'actions : 1 000
Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 février 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

[redacted]

JST141

Jean-Baptiste FAVRY
Chargé d'affaires professionnels

[redacted]